

## JUSTICE

# Un téléphone d'alerte pour ne plus avoir peur de son conjoint violent

Des femmes battues ont été tuées après avoir porté plainte... Aujourd'hui, la loi protège celles qui sont en grand danger grâce à un dispositif efficace.

**C**ent vingt et une femmes mortes sous les coups de leur conjoint en 2013... Stop !

Un ancien procureur à Châlons-en-Champagne rêvait d'enrayer l'hécatombe. Quatre ans après sa première expérimentation, le téléphone de grand danger (TGD) initié par Patrick Poirret (lire ci-dessous) est désormais encadré par la loi.



« Pour ces femmes vulnérables, reprendre une vie à peu près normale, c'est précieux »

Christian de Rocquigny, procureur

Sans attendre la généralisation du dispositif, Fabrice Belargent et Christian de Rocquigny, procureurs de Reims et de Châlons, ont voulu faire passer un message clair aux auteurs de violences conjugales au vu des « chiffres noirs » relevés dans le département. « La Marne est surreprésentée dans le domaine des violences intrafamiliales, que ce soit en zone urbaine ou rurale. »

Grâce au dossier transmis par Pa-



Le TGD est l'une des mesures inscrites dans le projet de loi pour mieux protéger les femmes victimes de violences.

trick Poirret, Fabrice Belargent n'a eu qu'à dupliquer la convention avec Mondial assistance. Restait à trouver le financement : « 37 000 € pour la première année, financés à parité par les plus grandes villes (Reims métropole, Châlons, Épernay, Vitry-le-François) et l'État via le Fonds interministériel de prévention de la délinquance. »

La Marne figure ainsi dans le peloton des départements précurseurs avec dix TGD. « Chacun des deux procureurs peut puiser dans le stock en fonction des besoins. Il n'y a pas de partition entre Reims et Châlons. »

Les premiers téléphones ont été remis en novembre et décembre

2013, pour une durée de six mois (renouvelable une fois) après évaluation de la situation de danger. Fin mai, ils étaient tous attribués. « Le stock se reconstitue puisque la période de six mois arrive à échéance. Le nombre de téléphones est adapté car nous n'avons jamais été dans la position de ne pouvoir en attribuer un alors que la situation le nécessitait. »

Si l'alerte n'a été déclenchée qu'une fois, la possession d'un TGD « a rassuré ces femmes vulnérables et fragiles, relève Christian de Rocquigny, le fait de savoir qu'on les protège permet de reprendre une vie à peu près normale. C'est précieux. »

NANCY GOUIN

### Les députés réexaminent, aujourd'hui, le projet de loi

Le projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes revient aujourd'hui à l'Assemblée nationale en seconde lecture. Si les députés adoptent une version identique à celles des sénateurs, il sera validé, dont l'article 10 sur la généralisation du TGD, qui pourrait alors être effective à la rentrée, le temps de passer le marché national de téléassistance.

## L'instigateur du dispositif est un rêveur pragmatique

**Déterminante, sa rencontre avec Ernestine Ronai**, responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes du conseil général de la Seine-Saint-Denis (93). Alors procureur de la République au tribunal de Bobigny, une question taraude Patrick Poirret : « Des vies auraient pu être sauvées. Quel système mettre en place pour secourir ces femmes battues exposées à des risques de récurrence de la part de leur agresseur ? » Le 9 décembre 2009, il remet le premier téléphone d'alerte à une femme en grand danger : « Ce téléphone portable est équipé d'un petit bouton qui permet d'entrer en contact direct avec Mondial assistance. Après avoir vérifié les informations, Mondial assistance prévient, sur une ligne dédiée, la police et/ou la gendarmerie. » L'expérimentation, avec le soutien financier des collectivités territoriales, est probante.

Depuis, ce magistrat du ministère public n'a eu de cesse de dupliquer le dispositif, partout où ses différentes nominations l'ont mené. Il prend aussi son

bâton de pèlerin pour exposer l'indispensable formation des magistrats, avocats, médecins, etc. Dans un ouvrage paru en décembre 2013 – « Le téléphone de Grand Danger – Un téléphone pour sauver des vies de femmes » – Patrick Poirret présente les étapes du cheminement de cette protection des femmes victimes de violences conjugales, pour lequel « il lui revenait d'inventer » un cadre juridique approprié afin que « ces femmes ne subissent plus des violences indignes de notre humanité ». Aujourd'hui procureur général près la cour d'appel de Nancy, l'ardent défenseur du TGD œuvre toujours avec Ernestine Ronai, coordinatrice nationale de la lutte contre les violences envers les femmes au sein de la Minprof (Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences).

Nadjet Vallaud-Belkacem, qui a préfacé le livre du magistrat, a décidé de déployer « le dispositif de téléprotection » sur tout le territoire en 2014. La mi-



Aujourd'hui, Patrick Poirret « participe à la rédaction d'un guide méthodologique pour les procureurs ». ministre des Droits des femmes a repris les conditions d'attribution inventées dans le 93 dans son projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes (article 10) et la garde des Sceaux Christiane Taubira insérera un article 41-3-1 dans le Code de procédure pénale.

## LE DERNIER CHÂLONS OÙ L'ON CAUSE

« De toute façon, il n'y a même pas de Français dans l'équipe de France. » À l'heure où les hommes de Didier Deschamps redorent le blason tricolore avec un état d'esprit conquérant et un jeu alléchant, ce genre de phrase, entendue sur le marché hier matin, rappelle tristement que la connerie humaine n'est jamais loin. Dire que ces mêmes personnes devaient rêver devant la génération Black, blanc beurre en 1998...

## EN BREF

### MOURMELON-LE-GRAND

#### Feu de poubelles...

Les sapeurs-pompiers ont été dépêchés dans l'avenue Napoléon-III, à Mourmelon-le-Grand, pour circonscrire un feu de poubelle survenu sur la voie publique dans la nuit de lundi à mardi. L'incendie a été rapidement maîtrisé.

### CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

#### ... et feu de papiers

Il était environ 15h15, mardi, quand les pompiers sont intervenus au 45 du boulevard John-Fitzgerald-Kennedy, à Châlons-en-Champagne, après avoir été alertés d'un dégagement de fumée en provenance des parties communes situées au rez-de-chaussée d'un immeuble. Cette fois, il s'agissait d'un feu de papiers.

## RENDEZ-VOUS

► **Conseil communautaire**  
Ce soir, à 19 h 15, le conseil communautaire se réunira en séance publique, à la salle des assemblées de l'hôtel de ville.

► **Permanence du député-maire**  
Benoist Apparou, député-maire de Châlons-en-Champagne, tiendra une permanence demain, de 16 h 30 à 17 h 30, à l'hôtel de ville.

► **Spectacle**  
Un spectacle chorégraphique, intitulé « Baroque : héritage et inspiration », aura lieu demain, à 20 heures, à l'Espace Pierre-Dac, ainsi que le samedi 28 juin, à 15 h 30. Billetterie à l'office de tourisme.